

Avis opérationnel TMX

COVID-19 : Mise à jour du 23 mars pour l'Ontario et le Québec

Les provinces de l'Ontario et du Québec ont annoncé la fermeture obligatoire de toutes les entreprises non essentielles à compter de 23 h 59 le mardi 24 mars. TMX maintient des communications avec les organismes gouvernementaux et de réglementation tout au long de la crise. Les services de TMX sont considérés comme étant essentiels en soutien à l'infrastructure critique du secteur financier. Par conséquent, nos activités d'affaires demeureront pleinement fonctionnelles dans ces provinces. Les activités liées à tous les volets de l'infrastructure critique de TMX, y compris nos marchés et nos services postnégociation, se poursuivront selon l'horaire habituel.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cet avis, veuillez communiquer avec le [Services de négociation de la TSX](#), au 416 947-4705.